MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision nº 1459 du 3 mars 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR : *INTJ2002768S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 17888 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929967S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er mars 2020 :

Delestrain Éric	NIGEND : 137 182	NLS : 5 323 141

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2020 :

Bertin François	NIGEND : 161 458	NLS : 6 030 798

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er mars 2020 :

Fernandez Marc	NIGEND : 235 247	NLS : 8 086 444
Aikebade-Ayihounkpe Vincent	NIGEND : 234 573	NLS : 8 086 627
Bert Patrick	NIGEND : 247 915	NLS : 6 575 915

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2020 :

Decuir Aurélien	NIGEND : 240 720	NLS : 8 094 703
Vandenberg Pierre	NIGEND : 312 964	NLS : 8 108 768

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mars 2020.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina